

Public Q&A

Baby-Friendly Initiative Designation

What is the Baby-Friendly Initiative?

The Baby-Friendly Initiative (BFI) is a globally-recognized, evidence-based quality improvement program lead by the World Health Organization (WHO) and the United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF). It is an integrated approach for hospitals and community health services that uses 10 steps (based on the best evidence) to support the best health for all mothers and babies.

The BFI focuses on protecting, promoting and supporting breastfeeding as a way to strengthen health services and support safe motherhood, child survival and primary health care. It aims to ensure that all mothers and their infants receive the highest quality of family-centered care leading up to and following birth, both in the facility and in the community.

What is the process to achieve the Baby-Friendly designation in Canada?

To become designated is a multi-level and continuous process. To receive the first 'level' leading to the BFI designation, a facility needs the Certificate of Participation. To get this certificate, the facility has to:

- complete a self-appraisal using the Baby-Friendly Initiative Indicators;
- developed an action plan to ensure that the Indicators and the International Code of Marketing of Breastmilk Substitutes will be implemented;
- review breastfeeding initiation and duration rates; and
- establish a multidisciplinary breastfeeding committee.

Over time, these facilities must then implement and follow a series of Ten Steps that reflect best practices. Some of these steps include developing an infant feeding policy, creating a multidisciplinary committee, data collection, training direct and indirect care providers, and adopting maternity-newborn standards of care including skin to skin care and rooming-in.

The facility must then work with the Breastfeeding Committee for Canada to arrange a review of documents (policies, procedures and resources), a 1-2 day pre-assessment site visit and a 3-day external assessment site visit. The process of becoming a Baby-Friendly facility can often be a catalyst for changing a facility's environment around infant feeding and it motivates facilities to transform their practices.

How long does it take to achieve the Baby-Friendly Designation?

Becoming officially accredited as a Baby-Friendly facility involves a specific set of steps. It usually it takes 3 to 5 years for a smaller facility to officially be accredited as a BFI facility, but it can take more than 10 years for a large hospital.

How do facilities maintain their Baby-Friendly designation?

A BFI Designation is valid for five years from the time of the external assessment. In order to maintain designation, the following requirements must be met:

- Facilities are required to continue self-monitoring reports.
- Breastfeeding statistics are to be reported annually to DHSS.
- A BFI Interim Report is submitted to BCC and DHSS every two years.
- The facility's infant feeding policy must be reviewed every two years.
- Re-assessment is conducted every five years.

How Many facilities in Canada are designated as Baby-Friendly?

As of October 2018, there are 21 hospitals, 8 birthing centers, and 117 community centers designated as Baby-Friendly facilities in Canada.

How Many Facilities in the NWT are designated as Baby-Friendly or working towards the designation?

Inuvik Regional Hospital is the first hospital amongst Canada's territories to be Baby-Friendly designated according to the International guidelines.

Four other health facilities in the Northwest Territories are currently working towards becoming BFI Accredited facilities; including Hay River Regional Health Centre, Stanton Territorial Hospital, Yellowknife Public Health, and Fort Smith Health Center.

How do families benefit from the Baby-Friendly Initiative?

Being Baby-Friendly designated means that families, mothers and babies receive consistent and skilled help with breastfeeding. It confirms that staff provide families with unbiased evidence-based information and support so the families can make the best decision on how they will feed their baby within their unique context. It also ensures that families, mothers and babies receive best care and support

leading up to, during, and after birth according to international best practices for family-centered maternity and newborn care.

This includes ensuring babies receive skin to skin contact on their mother immediately after birth, and having babies remain with their parent after birth rather than being placed in a nursery to allow mothers and their babies to bond. Mothers are supported to build secure attachments with their child and are taught to understand responsive parenting and infant feeding cues. Mothers are also provided prenatal breastfeeding education, and families are educated on safe preparation/storage and feeding of infant formula.

After their birth experience, mothers are debriefed by their nurse and physician, and the program collaborates closely with Public Health and other community programs to ensure a seamless transition for mothers and families.

What are the health benefits associated with breastfeeding?

A number of health benefits that are associated with breastfeeding. Babies experience a reduced risk of the child getting gastrointestinal and respiratory tract infections, ear infections, dental malocclusions, cavities, obesity, and type II diabetes. In the mother, breastfeeding leads to a reduced risk of post-partum hemorrhage, ovarian and breast cancer, and type II diabetes.

What are the recommendations for breastfeeding in Canada?

The World Health Organization, Health Canada, Dietitians of Canada, and the Canadian Pediatric Society recommend breastfeeding for babies and children, exclusively for the first six months, and sustained for up to two years or longer with appropriate complementary feeding.

Does becoming Baby-Friendly mean all women will now be told to breastfeed?

The underlying philosophy of the BFI is family-centered care. Each mother, child and their family are supported to find the best possible approach to infant feeding for them. The BFI aids mothers in making their own decisions, by working with them, supporting them, and providing current and factual information.

When moms are not able to or choose not to breastfeed, then instructions for the safe preparation, feeding and storage of infant formula are provided by the health care provider. In addition to feeding support, the BFI also supports practices that

promote secure attachment and responsive parenting, including skin to skin care, learning about infant feeding cues, and support for mother-infant togetherness.

How is the Baby-Friendly Initiative Linked to the Early Childhood Development Strategy?

The Early Childhood Development Action Plan (2017-2020) identifies “supporting facilities to achieve and maintain their BFI designation, and continue to promote community-based breastfeeding and prenatal nutrition programs” as a key deliverable to achieve. It also stated that standards for breastfeeding and nutrition across the territory are to be based on best practices and the BFI requirements.

Inuvik Regional Hospital receiving its Baby-Friendly Designation is a significant stride towards Commitment 1 Action 3 of the ECD Action Plan that seeks to support facilities to achieve this designation.

Where else can I go for more information on Breastfeeding and the Baby-Friendly Initiative?

Department of Health and Social Services: www.breastfeedingnwt.ca

Breastfeeding Committee for Canada: <http://breastfeedingcanada.ca/BFI.aspx>

Foire aux questions

Initiative Amis des bébés

En quoi consiste l'Initiative Amis des bébés (IAB)?

L'IAB est un programme mondialement reconnu d'amélioration de la qualité fondé sur des données probantes et chapeauté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF. Il s'agit d'une approche intégrée adoptée par les hôpitaux et les services de santé communautaire qui s'appuie sur dix conditions (fondées sur des données probantes) afin d'optimiser la santé de toutes les mamans et de tous les bébés.

L'IAB œuvre à la protection, à la promotion et au soutien de l'allaitement pour renforcer les services de santé et favoriser une maternité sans risque, la survie de l'enfant et les soins de santé primaires. Elle vise à assurer la prestation de soins axée sur la famille de la plus grande qualité à toutes les mères et leur enfant, pendant la grossesse et après l'accouchement, tant en établissement que dans la collectivité.

Quel est le processus d'obtention de la désignation Ami des bébés au Canada?

Pour obtenir la désignation Ami des bébés, l'établissement doit franchir un processus continu à plusieurs échelons. D'abord, l'établissement doit obtenir le certificat de participation à l'IAB. Pour ce faire, il doit prendre les mesures suivantes :

- Remplir une auto-évaluation à l'aide des indicateurs de l'IAB.
- Mettre au point un plan d'action pour veiller à la mise en œuvre des indicateurs et du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*.
- Analyser les taux d'initiation à l'allaitement et de durée de l'allaitement.
- Former un comité d'allaitement multidisciplinaire.

Ensuite, l'établissement doit graduellement mettre en œuvre les dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel qui correspondent aux pratiques exemplaires. Certaines de ces conditions comprennent l'élaboration d'une politique sur



l'allaitement, la fondation d'un comité multidisciplinaire, la collecte de données, la formation directe et indirecte des fournisseurs de soins, et l'adoption de normes de soins à la mère et au nouveau-né, y compris le contact peau à peau et la cohabitation.

L'établissement doit ensuite travailler avec le Comité canadien pour l'allaitement pour convenir d'un examen des documents (politiques, procédures et ressources), d'une visite des lieux de préévaluation d'un ou deux jours et de l'évaluation externe pendant une visite de trois jours. Le processus de demande de la désignation Ami des bébés peut souvent amener l'établissement à changer son milieu pour favoriser l'allaitement et entraîner une révision des pratiques.

Combien de temps faut-il pour obtenir la désignation Ami des bébés?

La désignation Ami des bébés exige que l'établissement franchisse une série précise d'étapes. Il faut habituellement entre trois et cinq ans pour qu'un petit établissement obtienne la certification officielle Amis des bébés, mais cela peut prendre plus de dix ans pour un grand hôpital.

De quelle façon les établissements peuvent-ils conserver leur désignation Ami des bébés?

La désignation est accordée pour une période de cinq ans à compter de l'évaluation externe. Pour la conserver, l'établissement doit respecter les exigences suivantes :

- Il doit produire des rapports d'autosurveillance.
- Il doit soumettre les statistiques sur l'allaitement maternel chaque année au ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Il doit également soumettre un rapport périodique sur l'IABI au Comité canadien pour l'allaitement et au ministère de la Santé et des Services sociaux tous les deux ans.
- Il doit revoir sa politique d'allaitement tous les deux ans.
- Il doit se soumettre à une nouvelle évaluation tous les cinq ans.

Combien y a-t-il d'établissements amis des bébés au pays?



En octobre 2018, il y avait 21 hôpitaux, 8 centres des naissances et 117 centres communautaires désignés Amis des bébés au Canada.

Combien y a-t-il d'établissements ténois amis des bébés ou en cours de le devenir?

L'Hôpital région d'Inuvik est le premier établissement hospitalier des territoires canadiens à obtenir la désignation Ami des bébés selon les lignes directrices internationales.

Quatre autres services et établissements ténois sont actuellement en processus d'agrément, soit le Centre de santé régional de Hay River, l'Hôpital territorial Stanton, le Service de santé publique de Yellowknife et le Centre de santé de Fort Smith.

Quels sont les avantages de l'IAB pour les familles?

La désignation Ami des bébés garantit aux familles, mères et enfants l'obtention de soins uniformes et d'une aide à l'allaitement avisée. Elle confirme que le personnel fournit aux familles des renseignements et du soutien objectifs fondés sur des données probantes, de sorte qu'elles puissent prendre des décisions éclairées sur la façon de nourrir leur enfant dans un contexte qui leur propre. Cette désignation confirme également que les familles, les mères et les enfants reçoivent les meilleurs soins et soutien qui soient en cours de grossesse, à l'accouchement et après celui-ci, d'après les pratiques exemplaires internationales de soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale.

Cela comprend le contact peau à peau entre la mère et l'enfant immédiatement après la naissance, ainsi que leur cohabitation plutôt que le départ du bébé pour la pouponnière, ce qui permet au parent et à l'enfant de tisser des liens. La mère bénéficie du soutien nécessaire pour bien soutenir son enfant pendant l'allaitement et apprendre à reconnaître les signes que le bébé est prêt à téter et à y réagir. La mère obtient aussi de l'information sur l'allaitement pendant la grossesse; on explique en outre aux familles comment préparer et entreposer en toute sécurité la préparation pour nourrissons et la donner au bébé.

Après l'accouchement, l'infirmière et le médecin reviennent sur l'expérience avec la mère et ils collaborent ensuite avec le personnel du Service de santé publique et



d'autres programmes communautaires afin d'assurer une transition sans heurt pour la mère et sa famille.

Quels sont les avantages pour la santé associés à l'allaitement maternel?

L'allaitement maternel présente divers avantages pour la santé. En effet, le bébé risque moins de souffrir d'infections gastro-intestinales ou de l'appareil respiratoire, d'infections d'oreille, de malocclusion dentaire, de caries, d'obésité et de diabète de type II. Chez la mère, donner le sein réduit les risques d'hémorragie post-partum, de cancer du sein et des ovaires, et de diabète de type II.

Quelles sont les recommandations canadiennes en matière d'allaitement maternel?

L'OMS, Santé Canada, les Diététistes du Canada et la Société canadienne de pédiatrie recommandent l'allaitement maternel des bébés et tout-petits, d'abord de façon exclusive pendant six mois, puis de manière soutenue jusqu'à l'âge de deux ans ou plus, en complément de l'alimentation appropriée.

Demandera-t-on maintenant à toutes les femmes d'allaiter leurs bébés et de respecter l'IAB?

Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale sont au cœur de la philosophie de l'IAB. Chaque mère, enfant et famille sont donc soutenus dans l'établissement de la meilleure approche possible à l'alimentation du nourrisson. L'IAB aide la mère à prendre ses propres décisions par la collaboration, le soutien et la transmission de renseignements à jour et objectifs.

Quand la mère n'est pas en mesure de donner le sein ou décide de ne pas le faire, le fournisseur de soins de la santé lui transmet les directives pour la préparation et l'entreposage sécuritaires de la préparation pour nourrissons et l'alimentation du bébé. En plus de ce soutien à l'allaitement, l'IAB appuie également les pratiques qui favorisent un positionnement et une prise du sein adéquats, dont le contact peau à peau, l'allaitement en réponse aux signaux du bébé et la cohabitation (mère et bébé restent ensemble).

Quel est le lien entre l'IAB et la stratégie pour le développement de la petite enfance?



Le *Plan d'action sur le développement du jeune enfant (2017 à 2020)* prévoit entre autres d'appuyer les établissements pour qu'ils obtiennent et conservent leur désignation Ami des bébés et de maintenir la promotion des programmes communautaires d'allaitement et de nutrition prénatale. Il précise par ailleurs que les normes territoriales pour l'allaitement maternel et la nutrition sont fondées sur les pratiques exemplaires et les exigences de l'IAB.

L'obtention par l'Hôpital régional d'Inuvik de la désignation Ami des bébés constitue un progrès majeur vers la concrétisation du domaine d'action 3 du premier engagement du *Plan d'action sur le développement du jeune enfant (2017 à 2020)*, destiné à soutenir les établissements dans leur processus d'agrément.

Où puis-je obtenir d'autres renseignements sur l'allaitement et sur l'IAB?

Ministère de la Santé et des Services

sociaux : <https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/allaitement>

Comité canadien pour l'allaitement : http://breastfeedingcanada.ca/BFI_Fr.aspx